



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral des finances DFF
Administration fédérale des finances AFF
Politique des dépenses
Etat-major et questions fondamentales

25 mai 2016

Programme de stabilisation 2017-2019

Rapport sur les résultats de la consultation

Sommaire

1	Contexte et contenu du projet	4
1.1	Contexte	4
1.2	Contenu du rapport destiné à la consultation	4
1.3	Données concernant la procédure de consultation	5
2	Appréciation des avis	5
2.1	Appréciation générale du programme de stabilisation 2017-2019	5
2.1.1	Cantons et conférences des directeurs cantonaux	5
2.1.2	Partis politiques	6
2.1.3	Communes, villes et régions de montagne	6
2.1.4	Associations faïtières de l'économie	6
2.1.5	Autres milieux intéressés	7
2.2	Résultats de la consultation (par mesure)	7
2.2.1	Rentes transitoires du personnel de la Confédération	7
2.2.2	Diverses mesures dans le domaine propre	7
2.2.3	Coopération internationale	9
2.2.4	Autres mesures dans le domaine des transferts du DFAE	10
2.2.5	Mesures dans le domaine des transferts du DFI	10
2.2.6	Migration et intégration	11
2.2.7	Autres mesures dans le domaine des transferts du DFJP	12
2.2.8	Armée	13
2.2.9	Mesures dans le domaine des transferts du DDPS	13
2.2.10	Formation, recherche et innovation	14
2.2.11	Agriculture	15
2.2.12	Autres mesures dans le domaine des transferts du DEFR	16
2.2.13	Routes et apport au fonds d'infrastructure	16
2.2.14	Environnement	17
2.2.15	Autres mesures dans le domaine des transferts du DETEC	17
2.2.16	Infrastructure ferroviaire	18
2.2.17	Surveillance dans les transports publics	19
2.2.18	Protection contre les vibrations dans le domaine ferroviaire	19
2.2.19	Financement des tâches de surveillance dans le domaine de l'AVS par le fonds de compensation AVS	20
2.2.20	Assurance-invalidité	20
2.2.21	Réduction individuelle des primes	21
2.2.22	Assurance militaire	21

2.2.23	Rémunération de la réserve pour les allocations familiales dans l'agri-culture	22
2.2.24	Abrogation de la loi sur les activités à risque.....	23
2.2.25	Mesures ayant une incidence sur les recettes.....	23
3	Annexe: liste des participants à la consultation et abréviations.....	24

1 Contexte et contenu du projet

1.1 Contexte

La forte appréciation du franc suisse qui a suivi l'abandon de son cours plancher par la BNS a eu d'importantes répercussions sur le budget de la Confédération. L'estimation des recettes a donc dû être révisée nettement à la baisse. Le déficit admis par le frein à l'endettement a certes augmenté et la diminution des valeurs de référence a permis de corriger sensiblement à la baisse les estimations de diverses dépenses. D'autres mesures d'économies sont cependant nécessaires pour respecter le frein à l'endettement. Le Conseil fédéral a déjà soumis au Parlement un premier train de mesures portant sur environ 1 milliard de francs dans le message concernant le budget 2016. Le programme de stabilisation 2017-2019 prévoit des allègements supplémentaires compris entre 800 millions et 1 milliard de francs par an à partir de 2017. Le Conseil fédéral a procédé à une consultation sur ce programme du 25 novembre 2015 au 18 mars 2016.

1.2 Contenu du rapport destiné à la consultation

La stratégie d'allègement des charges du Conseil fédéral est axée prioritairement sur la diminution des dépenses. Pour la Confédération, contracter de nouvelles dettes est hors de question en raison du frein à l'endettement. Ce dernier interdit en effet que, sur l'ensemble d'un cycle conjoncturel, le montant total des dépenses excède celui des recettes, autrement dit que la dette augmente. De l'avis du Conseil fédéral, consolider le budget de la Confédération en augmentant les recettes n'entre pas non plus en ligne de compte pour deux raisons: d'une part, les recettes supplémentaires arriveraient trop tard du fait qu'elles nécessiteraient de modifier préalablement la Constitution et, d'autre part, augmenter les impôts nuirait à la compétitivité de la place économique suisse.

La loi fédérale sur le programme de stabilisation 2017-2019 et son train de 25 mesures a été mise en consultation. Par rapport au plan financier provisoire 2017-2019 du 1^{er} juillet 2015, le budget de la Confédération devrait être allégé de près de 800 millions en 2017 et d'environ 1 milliard en 2018 et en 2019. La réalisation de ces coupes budgétaires nécessite toutefois de modifier douze lois fédérales et d'en abroger une. La modification la plus importante est celle de la loi fédérale instituant des mesures destinées à améliorer les finances fédérales. Y sont inscrites, sous l'appellation «efforts d'économies», les mesures ne nécessitant pas de modifications de lois que le Conseil fédéral est chargé de mettre en œuvre.

Le programme de stabilisation 2017-2019 est équilibré: tous les groupes de tâches contribueront aux efforts d'économies, même si c'est de façon différenciée. Seront concernés dans une moindre mesure en particulier le groupe de la défense nationale, compte tenu du développement de l'armée, et celui de la prévoyance sociale, où la plupart des réformes, en raison de leur complexité, doivent être mises en œuvre à la faveur d'actes législatifs distincts. Contribueront au contraire de façon relativement plus importante aux coupes budgétaires les groupes de tâches qui ont connu une forte croissance ces dernières années, à savoir la formation et la recherche et les relations avec l'étranger. L'administration, et notamment le domaine du personnel, fournira également sa part appropriée d'efforts. Le programme de stabilisation 2017-2019 ne pèsera pas exagérément sur les cantons. Le Conseil fédéral a veillé à concevoir les mesures les concernant de façon à ce qu'ils disposent de la plus grande marge de manœuvre possible pour décider s'ils veulent remplacer ou non les contributions fédérales supprimées par leurs propres ressources. Enfin, le programme ne devrait guère avoir de conséquences perceptibles sur la croissance économique.

Dans le cadre du programme de stabilisation 2017-2019, il est prévu d'externaliser l'Autorité fédérale de surveillance des fondations et d'en faire un établissement de droit public doté de

sa propre personnalité juridique et tenant sa propre comptabilité. Le projet de loi correspondant ne faisait pas l'objet de la présente consultation. Il a été soumis à une consultation séparée des associations des fondations organisée par le DFI.

1.3 Données concernant la procédure de consultation

Le Département fédéral des finances (DFF) a soumis le projet de loi sur le programme de stabilisation 2017-2019 à une consultation écrite du 25 novembre 2015 au 18 mars 2016. Ont été consultés officiellement (1) les cantons, (2) les partis politiques représentés à l'Assemblée fédérale, (3) les associations faîtières des communes, des villes et des régions de montagne et (4) les associations faîtières de l'économie. En tout, le DFF a reçu plus de 250 avis. En plus des milieux consultés officiellement par écrit qui, pour la plupart, se sont prononcés sur l'ensemble du programme de stabilisation et sur la majeure partie des mesures, des associations, des groupements d'intérêts, des partis locaux et des particuliers ont déposé spontanément de nombreux avis sur certaines mesures.

Le relevé suivant donne un aperçu des avis reçus.

	Consultation officielle		Avis spontanés	Total
	Total	Avis reçus		
Cantons / Conférence des gouvernements cantonaux (CdC)	27	26	1	27
Partis politiques représentés à l'Assemblée fédérale	12	7	-	7
Associations faîtières des communes, des villes et des régions de montagne	3	3	-	3
Associations faîtières de l'économie	8	6	-	6
Autres organisations	-	-	170	170
Particuliers	-	-	52	52
Total	50	42	223	265

2 Appréciation des avis

2.1 Appréciation générale du programme de stabilisation 2017-2019

2.1.1 Cantons et conférences des directeurs cantonaux

Les cantons approuvent la mise en œuvre d'un programme d'économies en vue de réduire le déficit structurel de la Confédération. Ils comprennent aussi pourquoi les mesures portent principalement sur les dépenses. Ils reconnaissent la nécessité de mesures d'allègement et soulignent que le déficit structurel actuel ne devrait en aucun cas continuer de s'aggraver. Selon eux, le Conseil fédéral et le Parlement devraient veiller à ne pas créer de nouvelles prestations qui ne sont pas couvertes par de nouvelles recettes. Toutes les rallonges financières nouvelles ou prévues devraient être suspendues jusqu'à la fin de la durée du programme de stabilisation.

Les gouvernements cantonaux demandent expressément que le programme de stabilisation 2017-2019 n'entraîne pas de transferts de charges aux cantons et que les principes de subsidiarité et d'équivalence fiscale de la RPT soient respectés. Etant donné que leur situation financière s'est largement détériorée ces dernières années, les cantons n'ont plus aucune marge de manœuvre pour supporter des transferts de charges de la Confédération.

Les cantons reconnaissent que le projet mis en consultation ne contient pas de transfert direct de charges. Toutefois, ils estiment que ce projet n'est pas satisfaisant pour ce qui est

des transferts de charges indirects. En effet, les cantons ne disposent pas dans tous les domaines de la marge de manœuvre nécessaire pour décider s'il faut ou non remplacer les contributions fédérales supprimées par leurs propres ressources. Les cantons devraient remplacer la Confédération en particulier pour les prestations en faveur de la population. C'est pourquoi ils sont d'avis que les mesures qui n'offrent pratiquement pas de marge de manœuvre aux cantons ne devraient pas figurer dans le programme de stabilisation. En outre, il faudrait veiller à ce que les économies au niveau du personnel fédéral n'alourdissent pas la charge de travail des administrations cantonales.

Les gouvernements cantonaux rejettent (1) les mesures qui se traduisent de facto par un transfert de charges aux cantons (par ex. prestations complémentaires AVS/AI, FIF, RIP, agriculture), (2) celles qui vont à l'encontre des défis actuels (par ex. migration et intégration) et (3) celles dont les conséquences pour les cantons ne peuvent pas être estimées sur la base des commentaires du rapport explicatif (par ex. FRI).

En outre, les cantons demandent un réexamen approfondi de la nécessité de mesures d'économies au vu de l'excédent du compte 2015.

Quelques cantons se rallient sans réserve à l'avis de la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC). Dans leurs avis, de nombreux cantons s'écartent cependant sur certains points de la position de la CdC.

2.1.2 Partis politiques

L'UDC soutient fondamentalement les efforts du Conseil fédéral en vue d'alléger les charges grevant le budget, mais elle considère que les mesures d'économies proposées sont insuffisantes. Elle propose de plus grandes économies dans différents domaines, mais préconise en contrepartie des coupes moins importantes en particulier pour l'armée et l'agriculture. En outre, elle estime que le programme de stabilisation doit être mis en vigueur d'urgence. L'UDC exige également que l'augmentation des dépenses se limite au renchérissement.

Le PLR, le PDC, le PVL et le PBD soutiennent aussi la majeure partie du projet du Conseil fédéral, mais préconisent une réduction du volume du programme de stabilisation dans certains domaines et des coupes budgétaires plus importantes dans d'autres.

Le PS et le PES mettent la nécessité du programme de stabilisation en question et demandent son rejet ou du moins son report d'un an. Ils rejettent la majorité des mesures d'allègement proposées. En outre, le PS est d'avis que le frein à l'endettement développe des effets trop restrictifs.

2.1.3 Communes, villes et régions de montagne

Le Groupement suisse pour les régions de montagne, l'Union des villes suisses et l'Association des communes suisses approuvent la procédure proposée par le Conseil fédéral et soutiennent en particulier l'objectif d'assainir les finances. Chacune de ces trois organisations rejette entièrement ou partiellement certaines mesures d'économies. Selon elles, il faut notamment éviter des transferts de charges aux échelons inférieurs de l'Etat.

2.1.4 Associations faîtières de l'économie

L'USAM et economiesuisse soutiennent le programme de stabilisation 2017-2019. Ils recommandent cependant diverses corrections au train de mesures proposé, à savoir l'abandon de la fermeture de bureaux de douane et des coupes moins importantes dans le domaine de la

formation et de la recherche. Ces organisations discernent un plus grand potentiel d'économie dans le domaine propre de l'administration fédérale, la culture et la coopération au développement. En outre, elles préconisent d'examiner des allègements supplémentaires dans le domaine des dépenses fortement liées.

L'USP rejette fermement les coupes concernant l'agriculture. Elle demande une plus forte prise en compte des dépenses fortement liées et le report de projets qui grèvent le budget fédéral. Elle propose en outre d'augmenter les droits de douane sur les importations afin d'alléger le budget du côté des recettes aussi.

L'USS et Travail.Suisse rejettent fondamentalement le programme de stabilisation et, par conséquent, la plupart des mesures d'économies proposées. Selon ces organisations, l'équilibre du budget de la Confédération doit être rétabli par une hausse des recettes plutôt que par des économies. L'USS avance en outre que l'action du frein à l'endettement est trop restrictive.

2.1.5 Autres milieux intéressés

Le DFF a reçu en outre plus de 200 avis émanant d'entreprises, d'organisations, de groupements d'intérêts et de particuliers. En général, ceux-ci ne se prononcent pas fondamentalement sur le programme de stabilisation, mais uniquement sur les mesures qui les touchent.

2.2 Résultats de la consultation (par mesure)

2.2.1 Rentes transitoires du personnel de la Confédération

M01	Allègement 2019 (en mio)	Destinataires		Autres avis	
		Pour	Contre / réserves	Pour	Contre / réserves
Ensemble de la mesure	5,6	PBD, PLR USAM	PS Travail.Suisse	CVA, BBV	APC, CNPC, PEKOKO, PUBLICA, SSP, Transfair

Arguments contre la mesure

La mesure n'a pas été négociée préalablement avec les associations du personnel et affecte en particulier les jeunes employés, les classes de salaire inférieures et les collaborateurs qui exercent une profession dite de monopole. Selon les adversaires de la mesure, beaucoup de retraites anticipées ne seraient pas volontaires, mais imposées par l'employeur. Une prolongation du délai transitoire est parfois demandée.

Dans le cadre de la consultation, PUBLICA a proposé des modifications formelles du texte légal.

Arguments en faveur de la mesure

Certains partisans de cette mesure préconisent la suppression complète des rentes transitoires.

2.2.2 Diverses mesures dans le domaine propre

Les mesures dans le domaine propre concernent toute l'administration fédérale. Elles comprennent de nombreuses économies, le plus souvent modestes.

M02	Allègement	Destinataires	Autres avis
-----	------------	---------------	-------------

	2019 (en mio)	Pour	Contre / réserves	Contre
Ensemble de la mesure	121,5	PLR, UDC economiesuisse	Travail.Suisse	APC, PEKOKO
Mesures concernant la douane			CdC, BL, GE, GL, NE, SG, SH, TG, VD, VS, ZH PES, PLR, PS, UDC economiesuisse	ASTAG (et 11 de ses sections), Cargo Forum Schweiz, CCI Sud Alsace Mulhouse, Chambres de commerce de Suisse latine, CI CDS, Communauté d'Agglomération des Trois Frontières, CNPC, CP, FER, garanto, Gewerbeverband Basel-Stadt, Handelskammer beider Basel, IBK, IHK, ORK, Route-suisse, scienceindustries, Spedlogswiss, SSP, Swiss Shippers' Council, Swissem, Swiss Textiles, Transfair, UPSV 2 particuliers
Fermeture du forum politique de la Confédération au Käfigturm			BE PBD, PDC, PES, PS UVS	CVP Kanton Bern, DB, Décroissance Bern, Femmes PDC Suisse, FEPS, Fondation Reinhardt-von Graffenried, Foraus Regioleitung Bern, Foro Reflexion Peru, gefo.ch, Gemeinde Spiez, Grünes Bündnis Bern, Guatemalernetz Bern, Helvetas, Jeunes PBD, Jeunes vert-e-s, JSS, Keystone, Konsumentenschutz, Regionalkonferenz Bern Mittelland, Région capitale suisse, SP Kanton Bern, SP Bern Mittelland, SP Stadt Bern, Stadt Bern, Vereinigung Schweiz Cuba Sektion Bern 36 particuliers
Réductions DDPS/OFSP, Programme d'encouragement «l'école bouge»			BE PS	ASEP, CardioVasc-Suisse, NGO-Allianz, Pro Velo Suisse, Promotion Santé Suisse, Santé Publique Suisse, Swissolympic
Tâches communes DFJP			CdC, AG, BE, BL, VS, ZG PES, PS	CNPC, CPA, Protection de l'enfance Suisse
Réduction OFPP			CdC, BE, BL, VS, ZG PS	
Réduction de la contribution à l'ATS				ATS, Médias Suisses
Autres mesures				Avis isolés sur diverses mesures partielles

Arguments contre la mesure

- **Fermeture de postes de douane**

La mesure est à la charge des entreprises. Elle se traduit par une diminution des prestations de l'AFD, par l'obligation pour les véhicules de faire des détours et, par conséquent, par une pollution supplémentaire et des frais de transport plus élevés. De plus, devoir se rabattre sur d'autres postes de douane, dont une partie sont déjà surchargés, allongera les délais d'attente. La suspension des formalités douanières le samedi méconnaît les réalités économiques. Cette mesure augmente les contraintes douanières, ce qui aura des effets sur la compétitivité des entreprises d'exportation et de logistique. Avant d'adopter cette mesure, il faut analyser plus précisément les conséquences qui en découlent en matière d'économie, de circulation et, le cas échéant, d'environnement et de sécurité.

Quelques cantons frontaliers se prononcent contre la fermeture de postes de douane spécifiques et soulignent leur importance pour l'économie régionale et les relations avec l'étranger. En outre, on craint une détérioration des conditions de travail des douaniers.

- **Forum politique de la Confédération au Käfigturm**

L'importance du forum politique au Käfigturm pour la région de la capitale en tant que centre politique de la Suisse est soulignée. Le forum est important en tant que lieu de formation politique. Il est aussi un centre de rencontre, avec la salle de conférences mise gratuitement à la disposition des associations et des partis pour des manifestations politiques, sociales et culturelles. En outre, l'économie est relativement modeste.

- **Tâches communes fedpol / DFJP**

La lutte contre le trafic de stupéfiants, la pédocriminalité et la pornographie sont des tâches communes de la Confédération et des cantons. C'est pourquoi la Confédération et les cantons doivent impérativement déterminer ensemble les coupes budgétaires et la définition des priorités dans ces domaines (par ex. service de coordination de la lutte contre la criminalité sur Internet, SCOCI). Cette remarque vaut également pour les économies concernant l'échange de renseignements (système d'information pour les visas, échange de renseignements dans le cadre de Schengen, recherche des personnes disparues). Il faut éviter des transferts de tâches aux cantons.

- **Externalisation de «l'école bouge»**

L'externalisation n'est acceptable que si le niveau de l'encouragement est maintenu.

- **Abandon de cours de formation au DDPS et à l'OFPP**

La CdC et plusieurs cantons demandent que la diminution prévue des prestations à l'OFPP ne prime pas les mesures prévues dans le rapport sur la mise en œuvre de la stratégie de la protection de la population et de la protection civile 2015+. Il faut éviter des répercussions négatives sur la planification de la formation par les cantons.

- **Réduction de la contribution à l'ATS**

Les dépêches de l'ATS sont d'une importance primordiale pour la diversité des médias en Suisse. Une réduction diminuerait la qualité de l'offre de l'ATS et aurait pour conséquence que les communiqués du Palais fédéral ne pourraient pas tous être livrés.

- **Critique générale**

Les suppressions d'emplois sont critiquées en particulier par les organisations syndicales. En plus d'entraîner une détérioration des conditions de travail, elles pourraient se traduire à l'extérieur par une diminution des services.

Arguments en faveur de la mesure

Plusieurs participants approuvent ces réductions et une partie d'entre eux réclament de plus grandes économies dans le domaine propre.

2.2.3 Coopération internationale

M03	Allègement 2019 (en mio)	Destinataires		Autres avis	
		Pour	Contre / réserves	Pour	Contre / réserves
Ensemble de la mesure	243,4	PLR, UDC économie-suisse, USAM	PES, PS, PVL Travail.Suisse, USS		Alliance-Environnement, ATE, Caritas, CRS, fedevaco, Helvetas, mountain wilderness, OSEO, swissaid, swisscontact, Unité

Arguments contre la mesure

Les coupes dans le domaine de la coopération internationale sont trop importantes. Cette

mesure d'économie empêchera la Suisse de fournir une contribution appropriée à l'avenir du monde. La réputation de la politique extérieure de la Suisse est compromise. De plus, l'importance de la coopération suisse au développement pour l'économie nationale est négligée. Une partie des critiques porte aussi sur la focalisation sur le ratio APD, pour le calcul duquel toutes les possibilités de prise en compte ont été exploitées.

Arguments en faveur de la mesure

Ces dernières années, l'aide au développement a bénéficié d'une importante augmentation de fonds et de l'appréciation du franc, ce qui justifie une diminution supplémentaire de la progression des dépenses. Une diminution de l'objectif en matière d'APD et la prise en compte de dépenses supplémentaires sont demandées par divers participants.

2.2.4 Autres mesures dans le domaine des transferts du DFAE

M04	Allègement 2019 (en mio)	Destinataires		Autres avis	
		Pour	Contre / réserves	Pour	Contre / réserves
Ensemble de la mesure	1,2	USAM	PS		OSE

Arguments contre la mesure

La réduction des dépenses dans le domaine de la Revue Suisse est contraire au mandat légal d'informer les Suisses de l'étranger. Elle est contreproductive car l'information atteindrait ainsi un moins grand nombre de Suisses de l'étranger.

2.2.5 Mesures dans le domaine des transferts du DFI

M05	Allègement 2019 (en mio)	Destinataires		Autres avis	
		Pour	Contre / réserves	Pour	Contre
Ensemble de la mesure	6,8	PLR Travail.Suisse, USAM			
Prestations complémentaires à l'AVS/AI	4,2	ZH	CdC, AG, BE, BL, BS, GL, NW, OW, SZ, TG, TI, UR, VS, ZG PES, PS		Conférence des caisses cantonales de compensation, Ville de Lausanne
Encouragement de la culture	1,6	economiesuisse	CdC, BE, FR, GE, GR, TI, VS, ZH PES, PS UVS		Caf, FAS, Forum Helveticum, Forum pour le bilinguisme, Région capitale suisse, SIA, Ville de Lausanne
Assurance de la qualité du lait	1,0		USP		PSL, TSM

Arguments contre la mesure

- **Prestations complémentaires à l'AVS/AI**

La base de calcul des contributions de la Confédération aux prestations complémentaires a été fixée selon l'hypothèse que la part des prestations complémentaires cofinancée par la Confédération et le coût dû à la maladie et aux handicaps entièrement financé par les cantons évolueraient de manière à peu près identique. La part de la Confédération au financement des prestations complémentaires diminue de toute façon en raison de la dynamique plus soutenue du coût de ces prestations dans le domaine des homes. L'adaptation proposée équivaut à une modification de la répartition des coûts entre la Confédération et les cantons et constitue par conséquent un transfert de charges. De plus, la

Confédération accroît sans cesse la réglementation en matière de prestations complémentaires (tâche commune selon la RPT) et provoque ainsi des coûts plus élevés pour les cantons. Enfin, la mesure devance la réforme en cours de ces prestations.

- **Encouragement de la culture**

L'aide financière en faveur des *mesures de communication* contribue à améliorer l'entente entre les communautés linguistiques et à renforcer la cohésion nationale. La réduction prévue compromet des projets pluriannuels déjà lancés.

L'encouragement de la *culture du bâti* n'est possible que depuis 2016 avec le message culture et ne constitue qu'une modeste partie de l'ensemble des subventions dans le domaine de la protection du patrimoine. Quelques participants font remarquer qu'il s'agit d'un transfert de charges aux cantons car ceux-ci devraient de toute façon assumer les tâches en la matière.

- **Assurance de la qualité du lait**

La réduction est à la charge des producteurs laitiers, qui sont confrontés actuellement à de grandes difficultés.

Arguments en faveur de la mesure

- **Prestations complémentaires à l'AVS/AI**

La mesure est justifiée si, en cas de changement de système, l'indemnité pour les frais administratifs des cantons est calculée aussi en fonction du nombre de cas de l'année en cours et non pas en fonction de celui de l'année précédente.

- **Encouragement de la culture**

Divers participants réclament des coupes supplémentaires dans le domaine de la culture.

2.2.6 Migration et intégration

M06	Allègement 2019 (en mio)	Destinataires		Autres avis	
		Pour	Contre / réserves	Pour	Contre / réserves
Ensemble de la mesure	21,8	PLR USAM	CdC, AG, BE, BL, BS, TG, UR, VS, ZG PES, PS ACS, Travail.Suisse, USS, UVS		Caritas, CRS, OSEO, Ville de Lausanne
Mise en service différée de nouveaux centres fédéraux	10,4				
Réduction des programmes d'intégration	3,6		GE		CFM, CSIAS, hotellerie-suisse, Schweizerische Konferenz der Integrationsdelegierten
Abandon du supplément au forfait d'intégration	7,8		GE, NW, OW		CFM, CSIAS, hotellerie-suisse, Schweizerische Konferenz der Integrationsdelegierten

Arguments contre la mesure

- **Mise en service différée de nouveaux centres fédéraux**

Vu la situation actuelle et le nombre toujours élevé des réfugiés, la mesure est déjà dépassée par la réalité. De plus, elle va à l'encontre des objectifs de la restructuration du domaine de l'asile et il est irresponsable de retarder les projets de développement des structures fédérales. Si la Confédération manque de logements, les requérants d'asile

devront être logés dans les cantons avec les conséquences financières qui en découlent pour eux.

- **Réduction des programmes d'intégration cantonaux (PIC)**

Des gains d'efficacité ne sont pas possibles et les cantons ne sont pas en mesure de compenser la suppression des subsides de la Confédération en raison de la situation financière tendue. De plus, les cantons et les communes supportent déjà la majeure partie du coût de l'encouragement spécifique de l'intégration. A cela s'ajoute le fait que les cantons consacrent déjà beaucoup plus de fonds aux mesures d'intégration dans le cadre des structures ordinaires (par ex. école, santé, sécurité sociale) qu'à l'encouragement spécifique de l'intégration. Les cantons renvoient en outre à l'art. 121, al. 1, de la Constitution fédérale, selon lequel la Confédération règle l'entrée en Suisse et la sortie, le séjour et l'établissement des étrangers et l'octroi de l'asile. C'est pourquoi la Confédération doit assumer sa responsabilité financière dans le domaine de l'intégration.

- **Abandon du supplément au forfait d'intégration**

L'importance des mesures d'intégration est soulignée. Vu le nombre toujours croissant de décisions d'asile positives (taux de protection élevé), il faut s'attendre à une hausse marquée des coûts. Le forfait d'intégration actuel ne suffit pas pour donner aux personnes souvent dépendantes de l'aide sociale les qualifications nécessaires pour entrer sur le marché du travail primaire. C'est principalement pour cette raison que le supplément a été inclus dans la planification. Les cantons supportent la différence avec les coûts effectifs. De plus, il faut s'attendre à une augmentation du coût de l'aide sociale. Quelques cantons réclament au contraire une hausse du forfait d'intégration.

Arguments en faveur de la mesure

Plusieurs participants voient dans ce domaine un plus grand potentiel d'économie et demandent une réduction supplémentaire du forfait d'intégration pour les personnes admises à titre provisoire.

2.2.7 Autres mesures dans le domaine des transferts du DFJP

M07	Allègement 2019 (en mio)	Destinataires		Autres avis	
		Pour	Contre / réserves	Pour	Contre
Ensemble de la mesure	9,4	PLR Travail.Suisse, USAM			
Subventions de construction pour la détention administrative	9,1		CdC, AG, BE, BL, UR, VS, ZG		
Contributions à ME-TAS	0,3		VD		

Arguments contre la mesure

- **Subventions de construction pour la détention administrative**

Les cantons demandent de renoncer à la réduction des crédits en faveur des subventions allouées à la construction d'établissements de détention administrative. Tant que tous les sites des centres fédéraux ne sont pas connus, il n'est pas possible d'estimer le nombre d'établissements supplémentaires dont on aura besoin dans les régions de Suisse. Il faut cependant éviter de retarder les projets. Si l'exécution de renvois ne peut pas avoir lieu à temps et dans la mesure nécessaire par manque de places de détention administrative, les cantons devraient en assumer les conséquences financières.

- **Contributions à METAS**

Le canton de VD se prononce contre la réduction des contributions à METAS en faveur de l'Institut de radiophysique appliquée (IRA).

2.2.8 Armée

M08	Allègement 2019/2017* (en mio)	Destinataires		Autres avis	
		Pour	Contre / réserves	Pour	Contre / réserves
Ensemble de la mesure	30,9 / 130,9*	CdC, BL PES, PS, PVL Travail.Suisse	TG, ZG PBD, PLR, UDC USAM	CP	Amicale '92, AVIA Luftwaffe, AWM, Chance Schweiz, KOGZH, Pro Militia, SSO, SSOART, Transfair 2 particuliers

*Etant donné que, selon le rapport destiné à la consultation, les coupes sont nettement plus importantes en 2017, l'allègement est également indiqué pour cette année-là.

Arguments contre la mesure

La défense nationale est une tâche fondamentale de l'Etat qui a fait l'objet de trop d'économies ces dernières années. De plus, les mesures d'économies mettent fondamentalement en question le développement futur de l'armée. Certains partis critiquent les coupes concernant l'armée car ils estiment qu'elles sont en contradiction avec le plafond de dépenses de 20 milliards décidé par le Parlement. Plusieurs participants déplorent que les conséquences pour les cantons ne soient pas encore assez claires.

Arguments en faveur de la mesure

Certains participants considèrent qu'il y a dans l'armée un potentiel d'économie beaucoup plus élevé, notamment parce que de nombreux projets d'investissement ne sont pas encore prêts pour l'acquisition. D'autres approuvent la contribution de l'armée aux économies dans les domaines indiqués, mais saluent également le fait que les dépenses d'armement ne sont pas réduites.

2.2.9 Mesures dans le domaine des transferts du DDPS

M08	Allègement 2019 (en mio)	Destinataires		Autres avis	
		Pour	Contre / réserves	Pour	Contre / réserves
Ensemble de la mesure	5,2	PLR USAM			
Activités J+S et formation des cadres	1,5		CdC, BE, UR, VS PES, PS FST		CSAJ, Jungwacht Blauring, Mouvement Scout de Suisse, uso, Ville de Lausanne,
Installations sportives nationales	2,0		GR PES, PS UVS		Hotelleriesuisse, Ville de Lausanne
Protection civile	0,7	CdC, BL, SZ	BE, GE, TG, TG		Ville de Lausanne

Arguments contre la mesure

- **Activités J+S et formation des cadres**

La Confédération a décidé il y a peu d'augmenter les fonds alloués au programme «Jeunesse et Sport». On ne comprend pas pourquoi il faut les réduire de nouveau.

- **Installations sportives nationales**

Une partie des participants redoute que la mesure entraîne des transferts de charges.

- **Protection civile**

Quelques cantons craignent un transfert de charges aux cantons et aux communes. Le projet d'économies ne doit pas primer non plus les mesures prévues dans la stratégie de la protection de la population et de la protection civile 2015+. Les mesures doivent être décidées avec les cantons. De plus, la possibilité de réaliser la régionalisation déjà au cours de la phase 2017-2019 est sujette à caution, car l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) et les cantons doivent cofinancer le démantèlement des installations, ce qui va demander des investissements supplémentaires.

Arguments en faveur de la mesure

- **Protection civile**

Certains cantons approuvent fondamentalement la rationalisation des constructions protégées. Il ne faut cependant pas oublier que les mesures dans le domaine des transferts du DDPS doivent être ajustées en fonction de la vue d'ensemble des coûts et des projets informatiques en cours de l'OFPP. Des investissements importants comme le renouvellement du système POLYCOM ou le projet de réseau de données sécurisé doivent être poursuivis et les conséquences financières pour les cantons doivent être éclaircies.

2.2.10 Formation, recherche et innovation

M10	Allègement 2019 (en mio)	Destinataires		Autres avis	
		Pour	Contre / réserves	Pour	Contre / réserves
Ensemble de la mesure	214,4		CdC, AG, BE, BL, BS, GL, NE, OW, TG, TI, UR, VD PBD, PLR, PS, PVL economiesuisse, Travail.Suisse, USAM, USS		Académies suisses des sciences, Alliance-Environnement, ATE, CDEP-SO, CoalitionEducation, Conseil des EPF, CSAJ, FER, FNS, hotelleriesuisse, Interpharma, mountain wilderness, scienceindustries, SEC, SSP, swissaid, Swissmem, Swiss Textiles, swissuniversities, Transfair, UNES, UPSV, uso

Arguments contre la mesure

La formation et la recherche comptent parmi les principaux atouts de la Suisse et doivent être particulièrement encouragées. Le montant de l'économie en matière de formation, de recherche et d'innovation (FRI) est excessif et entraîne une croissance inférieure à la moyenne pendant la période de la législature, ce qui est contraire aussi bien aux attentes des milieux économiques qu'à l'objectif du Conseil fédéral d'accorder la priorité au domaine FRI.

Plusieurs cantons voient dans la réduction prévue des taux de croissance un transfert des coûts aux cantons. En l'occurrence, ce sont les facteurs de croissance stratégiques qui sont primordiaux, pas l'argument du renchérissement. Le Conseil fédéral ayant affirmé sa volonté de cofinancer largement la formation professionnelle supérieure, d'affecter 100 millions de francs supplémentaires à la médecine humaine et d'encourager aussi l'innovation en plus d'autres buts, on ne comprend pas pourquoi ces annonces ne seraient pas concrétisées ou le seraient seulement en partie. En outre, il faut éviter des transferts au sein du domaine de la formation. Le soutien à la formation professionnelle supérieure ne doit pas se faire au détriment de la formation professionnelle de base et le financement supplémentaire en faveur de l'augmentation des places de formation dans la médecine humaine ne doit pas se faire non plus au détriment des autres matières principales de l'université.

Certains participants attirent l'attention sur les restrictions dans le domaine de la migration.

Ce domaine serait de plus en plus sous pression si les contributions pour la migration et l'intégration et celles qui seront prévues dans le cadre du message FRI diminuaient.

2.2.11 Agriculture

M11	Allègement 2019 (en mio)	Destinataires		Autres avis	
		Pour	Contre / réserves	Pour	Contre / réserves
Ensemble de la mesure	96,3	PLR, PVL USAM	CdC, AG, BE, GL, JU, NW, OW, TG, UR, VD, VS PDC, UDC SAB, USP	Swissmem, Swiss Textiles	ACCCS, AG Berggebiet, Bauernverbände Uri, Obwalden, Graubünden, Bäuerinnenverband Nidwalden, BPZV, BVSZ, CJA, CP, CVA, FECH, FSEC, FSPC, FSV, Jeunes agriculteurs, LBV, Prométerre, PSL, SAVS, SIGEF, SOBV, Swiss Beef, Swiss Wine, USPF, Vache Mère Suisse, Verein «Das Beste der Region», VSR, ZBB 1 particulier
Paiements directs	68,7				Alliance-Environnement, ATE, FMS, mountain wilderness, PES, PS, VMI
Crédits d'investissement	11,7				
Améliorations structurelles	11,0				
Promotion de la qualité et des ventes	5,0				FMS, VMI

Arguments contre la mesure

Les coupes budgétaires proposées affecteraient les entreprises agricoles, qui sont déjà dans une situation très tendue. La politique agricole 2014-2017 doit être respectée. Actuellement, les conséquences à moyen et à long terme de l'appréciation du franc suisse sur le secteur agricole et les aspects de la sécurité de l'approvisionnement sont encore trop peu connues.

Les réductions concernant les *paiements directs* ont une incidence directe sur les revenus. La charge disproportionnée et la baisse nominale du budget agricole font l'objet de critiques. Les prestations écologiques et d'intérêt général exigées par la Confédération doivent être entièrement rémunérées. Plusieurs partis et organisations de protection de l'environnement s'opposent aux réductions qui vont aux dépens de la biodiversité et de la qualité du paysage et demandent à la place une compensation au niveau des contributions à la sécurité de l'approvisionnement.

Les réductions concernant les *crédits d'investissement* et les *mesures structurelles* freineraient la modernisation de l'agriculture et diminueraient sa compétitivité. De plus, les entreprises en amont de l'agriculture subiraient aussi les conséquences de cette mesure d'économie.

Eu égard au franc fort et à la compétitivité, les investissements dans la *promotion de la qualité et des ventes* sont importants pour assurer et développer les ventes.

Arguments en faveur de la mesure

Quelques participants à la consultation voient un potentiel d'économie plus élevé dans le

groupe de tâches «Agriculture» car ils estiment que les dépenses effectuées dans ce domaine n'ont pas d'impact positif sur la force productive de l'économie et la croissance économique. De plus, la baisse du nombre des entreprises agricoles due à des raisons structurelles est encore supérieure à la baisse des paiements directs.

2.2.12 Autres mesures dans le domaine des transferts du DEFR

M12	Allègement 2019 (en mio)	Destinataires		Autres avis	
		Pour	Contre / réserves	Pour	Contre / réserves
Ensemble de la mesure	4,2	PLR	VS USAM		
Organisations de cautionnement des arts et métiers	0,7	SAB	VD		Cautionnement romand, CDEP-SO, CP, FER
Octroi de cautionnements dans les régions de montagne	0,1	SAB			Cautionnement romand
Nouvelle politique régionale	2,1	USAM	SAB		AG Berggebiet, FST, hotelleriesuisse

Arguments contre la mesure

Il faut renoncer aux réductions concernant les *organisations de cautionnement des arts et métiers* tant que les effets du franc fort ne sont pas encore connus. Les réductions pourraient nuire au fonctionnement des cautionnements. De plus, le développement économique des régions périphériques doit absolument rester un objectif de la Confédération.

La réduction des apports au fonds dans le domaine de la *politique régionale* empêcherait le fonds d'assurer ses tâches à long terme.

Arguments en faveur de la mesure

Selon l'USAM, le projet de *nouvelle politique régionale* est trop interventionniste et devrait être redimensionné encore plus drastiquement.

2.2.13 Routes et apport au fonds d'infrastructure

M13	Allègement 2019/2017* (en mio)	Destinataires		Autres avis	
		Pour	Contre / réserves	Pour	Contre / réserves
Ensemble de la mesure	6,9 / 67,5	Travail.Suisse, USAM		CP, Route-suisse, Transfair	Alliance-Environnement, ATE, mountain wilderness
Contributions aux routes principales	6,8	ZH	CdC, AG, BE, BL, GL, NW SAB		AG Berggebiet, hotelleriesuisse
Apport annuel au fonds d'infrastructure	0 / 65,2*	CdC, BE, BL, GL, GR, SG, VS PLR, PS, PVL UVS	JU		
Autres mesures	0,05		PES, PS Travail.Suisse		

*Etant donné que l'apport 2017 au fonds d'infrastructure est reporté, l'allègement pour 2017 est également indiqué.

Arguments contre la mesure

- **Apport annuel au fonds d'infrastructure**

Quelques participants redoutent des conséquences durables et un transfert de charges aux cantons.

- **Contributions aux routes principales**

Quelques cantons rejettent le plafonnement des contributions de la Confédération car ils considèrent que la Confédération abandonne ainsi progressivement le financement des routes principales. On ne sait pas non plus si ces réductions sont équitables par rapport à d'autres postes de dépenses du financement spécial. Les réductions sont donc en contradiction avec la garantie nominale de la contribution prévue dans le projet de loi relatif au fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA). En outre, on critique le fait de modifier le financement du fonds d'infrastructure sans attendre les décisions parlementaires concernant la création du FORTA. Certains participants craignent une discrimination des régions de montagne et des régions rurales. D'autres soulignent l'importance capitale d'une infrastructure routière de grande qualité pour le tourisme.

- **Autres mesures**

Quelques participants se prononcent contre les réductions concernant la mobilité douce.

Arguments en faveur de la mesure

- **Apport annuel au fonds d'infrastructure**

Le mesure est défendable étant donné qu'il s'agit d'un report et non pas d'une réduction des apports. Toutefois, la liquidité du fonds doit être assurée en tout temps afin que les projets communs d'infrastructure planifiés ne connaissent pas de retards. Il faut également veiller à ce que la contribution soit ensuite entièrement affectée au FORTA.

- **Contributions aux routes principales**

Le plafonnement pendant trois ans est considéré comme financièrement supportable en raison de la faiblesse du renchérissement.

2.2.14 Environnement

M14	Allègement 2019 (en mio)	Destinataires		Autres avis	
		Pour	Contre	Pour	Contre
Ensemble de la mesure	20,0	CdC, BE, GL, SH, VS, PLR, USAM	NW, SG, TG, PES, PS, Travail.Suisse, UVS		Alliance-Environnement, ATE, mountain wilderness

Arguments contre la mesure

La mesure est problématique en raison des nombreux projets en suspens. Une réduction n'est acceptable qu'à la condition que les taux actuels des contributions de la Confédération aux différents projets demeurent inchangés. Des retards et des transferts de charges ne doivent pas se produire. Quelques participants voient dans cette réduction un mauvais signal politique.

Arguments en faveur de la mesure

La majorité des cantons approuvent la réduction. La mesure reflète selon eux la réalité, à savoir que les conventions-programmes entre la Confédération et les cantons ne peuvent pas être mises en œuvre dans le cadre de la planification. Il faut cependant garantir que les indemnités fédérales seront versées à temps aux cantons qui ont respecté ces conventions.

2.2.15 Autres mesures dans le domaine des transferts du DETEC

M15	Allègement 2019 (en mio)	Destinataires		Autres avis	
		Pour	Contre	Pour	Contre / réserves

	mio)				
Ensemble de la mesure	7,1	USAM			
Contribution aux services de la SSR destinés à l'étranger	1,1	PLR	USS		Conseil du public Swissinfo 2 particuliers
Diffusion de programmes dans les régions de montagne	0,2	PLR	VS		
Autres mesures	5,8		BE, TG PLR, PS Travail.Suisse		

Arguments contre la mesure

- **Contribution aux services de la SSR destinés à l'étranger / Swissinfo**

La réduction de la contribution à Swissinfo restreindrait considérablement l'offre de prestations et coûterait des emplois.

- **Diffusion de programmes dans les régions de montagne**

Bien que la réduction ne soit pas substantielle, il s'agit d'une coupe de plus dans les contributions aux régions de montagne.

- **Autres mesures**

Plusieurs cantons rejettent la mesure d'allègement dans le domaine de l'énergie (installations pilotes et de démonstration).

Arguments en faveur de la mesure

L'USAM approuve la mesure et pense que des économies encore plus importantes sont possibles vu la forte augmentation du personnel des dernières années.

2.2.16 Infrastructure ferroviaire

M16	Allègement 2019/2017* (en mio)	Destinataires		Autres avis	
		Pour	Contre / réserves	Pour	Contre / réserves
Ensemble de la mesure	93,5 / 53,1*	USAM		BBV, CVA	
Réduction de l'apport de la Confédération au FIF	93,5 / 53,1*	PLR	CdC, AG, BE, BL, GE, GL, OW, SZ, TG, TI, UR, VS, ZG, ZH PES, PS Travail.Suisse, UVS		Alliance-Environnement, ATE, CP, hôtellerie suisse, mountain wilderness, Transfair
Indexation de la contribution des cantons		PLR, PS	CdC, AG, BE, BL, GE, GL, OW, NW, SZ, TG, TI, VS, ZG, ZH SAB, USS	Transfair	AG Berggebiet, Ville de Lausanne
Suspension de l'interdiction d'endettement		CdC, AG, BE, GE, SG, NW, TG, ZH PES, PS SAB, Travail.Suisse, USS, UVS	PLR	CP	Alliance-Environnement, ATE, mountain wilderness, Transfair

*Etant donné que la réduction de l'apport au FIF sera la plus élevée en 2019, la réduction pour 2017 est également indiquée.

Arguments contre la mesure

La majorité des cantons considèrent que le procédé de la Confédération (allègement par une

réduction de l'apport / hausse de la contribution des cantons au moyen de l'indexation) est asymétrique et va à l'encontre des efforts visant à diminuer les tâches communes. Il faut absolument éviter le risque de retarder les constructions.

Plusieurs cantons se prononcent contre l'indexation de leur contribution ou ne l'acceptent qu'avec des réserves. Si l'indexation est adoptée, ils demandent les modifications suivantes: indexation fondée sur l'indice des prix 2016, limitation à l'évolution du renchérissement, adaptation de l'apport des cantons en 2020 seulement.

Arguments en faveur de la mesure

La plupart des cantons approuvent une suspension temporaire de l'interdiction d'endettement pour le FIF. Il est urgent de développer l'infrastructure ferroviaire afin de réaliser l'augmentation des capacités définies dans les lois et arrêtés fédéraux et d'améliorer l'offre ferroviaire.

2.2.17 Surveillance dans les transports publics

M17	Allègement 2019 (en mio)	Destinataires		Autres avis	
		Pour	Contre / réserves	Pour	Contre / réserves
Ensemble de la mesure	0,2	BE, NW, SG, TG, FST, SAB, USAM	USS	BBV, CVA, Remontées Mécaniques Suisses, Transfair	Alliance-Environnement, ATE, mountain wilderness

Arguments contre la mesure

La mesure est périlleuse et inadéquate: il faut s'attendre à des économies affaiblissant la sécurité et les conditions de travail. L'impact sur l'environnement n'est pas suffisamment clarifié.

Arguments en faveur de la mesure

La modification de loi proposée correspond à la pratique actuelle et simplifie la procédure. Quelques cantons demandent cependant de préciser l'art. 67 de la loi fédérale du 20 mars 2009 sur le transport de voyageurs¹, en ce sens que la prolongation de la validité des concessions ne vaut que pour les installations à câbles, mais pas pour les autobus ni pour les trains.

2.2.18 Protection contre les vibrations dans le domaine ferroviaire

M18	Allègement 2019 (en mio)	Destinataires		Autres avis	
		Pour	Contre / réserves	Pour	Contre / réserves
Ensemble de la mesure	Éviter des charges supplémentaires	FST, USAM	BE, BS, TG, PS, Travail.Suisse, UVS	Transfair	Alliance-Environnement, ATE, mountain wilderness

Arguments contre la mesure

Quelques cantons doutent de l'existence d'un potentiel d'économie car les mesures qui ont été réalisées dans ce domaine au cours des vingt dernières années sont fort peu nombreuses. De plus, le projet n'expose pas les conséquences à long terme sur la population.

¹ RS 745.1

Enfin, il faudrait investir davantage dans la recherche et le développement de solutions innovantes et économiquement supportables afin de traiter le problème à la source.

Le canton de TG remarque que d'autres secteurs en dehors des infrastructures ferroviaires pourraient être concernés par la modification de loi (par ex. sites industriels).

Arguments en faveur de la mesure

Cette modification de la loi sur la protection de l'environnement permettrait d'éviter des mesures coûteuses aux effets incertains.

2.2.19 Financement des tâches de surveillance dans le domaine de l'AVS par le fonds de compensation AVS

M19	Allègement 2019 (en mio)	Destinataires		Autres avis	
		Pour	Contre	Pour	Contre
Ensemble de la mesure	1,2	Travail.Suisse	CdC, BL, BS NW, SG, SH, SZ, TG, VS, ZG PES, PLR USAM, USS	BBV, CP, CVA	Conférence des caisses cantonales de compensation

Arguments contre la mesure

En vertu de l'art. 187 de la Constitution fédérale, le Conseil fédéral est responsable de la surveillance des personnes et des organes auxquels sont confiés des tâches de la Confédération: il s'agit donc clairement d'une tâche relevant de la souveraineté de l'Etat. Du point de vue de la bonne gouvernance aussi, le projet est problématique car la surveillance doit obligatoirement être indépendante et, par conséquent, son financement doit l'être également. Plusieurs participants relèvent en outre que le Conseil fédéral va ouvrir une procédure de consultation sur une modification de loi concernant la surveillance de l'AVS d'ici à la fin de 2016. Le financement de la surveillance ne peut pas être déterminé indépendamment de cette modification. D'autres soulignent qu'il ne s'agit pas d'une véritable mesure d'économie car les coûts sont simplement transférés à l'AVS, ce qui augmente son déficit. Enfin, quelques participants sont d'avis qu'il ne faut pas mettre des frais supplémentaires à la charge de l'AVS.

La Conférence des caisses cantonales de compensation propose d'inscrire le financement de la surveillance dans la loi fédérale du 6 octobre 2000 sur la partie générale du droit des assurances sociales (LPGA)².

2.2.20 Assurance-invalidité

M20	Allègement 2019 (en mio)	Destinataires		Autres avis	
		Pour	Contre	Pour	Contre
Ensemble de la mesure	62	BL	CdC, BE, NW, VS PES, PS, PLR Travail.Suisse, USAM, USS	BBV, Conférence des caisses cantonales de compensation, CP, CVA	afaap, AGILE.CH, CSIAS, graap, Inclusion Handicap, INSOS

Arguments contre la mesure

Les opposants font valoir que la Confédération se retire ainsi du pacte conclu dans le cadre

² RS 830.1

de la révision 6a de l'AI. Les mécanismes de financement ne devraient pas être modifiés tant que l'assainissement de l'AI n'est pas terminé. De plus, la part financée par des cotisations salariales augmenterait à l'avenir, ce qui équivaut à un transfert de charges. Plusieurs participants redoutent une hausse de la pression sur les coûts, qui pourrait entraîner en fin de compte une diminution des prestations de l'AI.

Arguments en faveur de la mesure

Certes, l'assainissement de l'AI n'est toujours pas terminé et la mesure augmenterait la pression financière et politique sur cette assurance, mais cette correction est acceptable.

2.2.21 Réduction individuelle des primes

M21	Allègement 2019 (en mio)	Destinataires		Autres avis	
		Pour	Contre / réserves	Pour	Contre / réserves
Ensemble de la mesure	75,5	PLR USAM	CdC, AG, BE, BL, BS, GL, JU, NE, NW, OW, SZ, TG, TI, UR, VS, ZG, ZH PES, PS Travail.Suisse, USS, UVS	BBV, CVA	afaap, AGILE.CH, Caritas, CSIAS, graap, Ville de Lausanne

Arguments contre la mesure

Les économies prévues par la Confédération sont de purs transferts de charges qui sont inacceptables compte tenu des lourdes charges financières supplémentaires que les cantons doivent assumer à la suite de diverses révisions légales de ces dernières années. De plus, la mise en œuvre des mesures prévues dans le cadre de la révision de la législation sur les prestations complémentaires est encore incertaine. La Confédération ne peut pas alléger son budget en anticipant d'éventuels allègements des cantons. Enfin, en tant que régulateur de l'assurance-maladie et instance d'approbation des caisses-maladie, la Confédération doit apporter une contribution financière adéquate à l'évolution des coûts de la santé et rester impliquée sur le plan de la responsabilité. Divers participants considèrent la réduction des primes comme un correctif social à la prime par tête et considèrent par conséquent que la mesure d'économie constitue un démantèlement social.

Si on s'en tient malgré tout à cette réduction, celle-ci ne devrait entrer en vigueur que lorsque les mesures concernant les prestations complémentaires ont été définies (disposition transitoire).

Arguments en faveur de la mesure

Certains participants préconisent davantage d'économies dans le domaine de la réduction des primes.

2.2.22 Assurance militaire

M22	Allègement 2019 (en mio)	Destinataires		Autres avis	
		Pour	Contre / réserves	Pour	Contre / réserves
Ensemble de la mesure	3,0	PS Travail.Suisse, USAM	PBD USS	BBV, CVA	ACC, CNA, Conférence des caisses cantonales de compensation,

					Inclusion Handicap, SwissPersona
--	--	--	--	--	-------------------------------------

Arguments contre la mesure

Les opposants à la mesure objectent en particulier que les primes de l'assurance militaire couvrent les coûts et qu'une hausse des primes n'est par conséquent pas justifiée. Au surplus, la CNA conteste l'existence d'un potentiel d'économie en matière d'indemnités pour atteinte à l'intégrité.

Arguments en faveur de la mesure

Les partisans de la mesure avancent en particulier qu'il est acceptable de rapprocher les prestations en faveur des assurés de l'assurance militaire de celles en faveur du reste de la population.

2.2.23 Rémunération de la réserve pour les allocations familiales dans l'agriculture

M23	Allègement 2019 (en mio)	Destinataires		Autres avis	
		Pour	Contre / réserves	Pour	Contre / réserves
Ensemble de la mesure	0,4	SG, BE, BL, GL, Travail.Suisse, USAM, USP	CdC, AG, OW, SZ, VS	BBV, CVA, Conférence des caisses cantonales de compensation, USPF	Transfair

Arguments contre la mesure

Quelques cantons concèdent que l'adaptation de la rémunération des réserves aux conditions du marché est en soi justifiée, mais pensent qu'il faut éviter que les bénéficiaires de ces allocations soient privilégiés par rapport aux autres agents économiques suite à l'augmentation des contributions des contribuables cantonaux. La Confédération devrait donc répercuter la réduction des intérêts sur les bénéficiaires par l'intermédiaire de la loi fédérale sur les allocations familiales dans l'agriculture (LFA)³.

Plusieurs cantons redoutent que la modification entraîne pour eux des charges supplémentaires. Ils soulignent que la rémunération au taux fixe de 4 % sécurise la planification.

Arguments en faveur de la mesure

D'autres cantons soutiennent la rémunération conforme au marché proposée dans le domaine des allocations familiales dans l'agriculture. Les conséquences financières pour les cantons sont modestes car ces allocations sont financées en majeure partie par les milieux économiques.

L'USAM relève que les employeurs assument seuls le financement des allocations familiales dans d'autres secteurs économiques, mais pas dans l'agriculture. C'est pourquoi il y aurait là un plus grand potentiel d'économie.

Les associations paysannes soutiennent la mesure car elle n'a pas d'effet sur les bénéficiaires des allocations familiales. La Confédération doit continuer d'être tenue de rémunérer les réserves en faveur des cantons, mais la loi ne devrait pas prescrire le taux d'intérêt.

³ RS 836.1

2.2.24 Abrogation de la loi sur les activités à risque

M24	Allègement 2019 (en mio)	Destinataires		Autres avis	
		Pour	Contre	Pour	Contre
Ensemble de la mesure	0,2	BL, GL	CdC, BE, GR, OW, VD, VS PDC FST, SAB, USAM	ASPE, BBV, CP, CSAJ, CVA, Genossenschaft Weit-Wandern, Swiss Canoe 10 entreprises privées	AG Berggebiet, ASAM, Association suisse des guides de montagne, Berner Bergführerverband, BPA, CAS, CDEP-SO, CNA, ERBINAT, Safety in Adventures, SKLV, SOA, Swiss Snowsports

Arguments contre la mesure

L'abrogation de cette base légale après si peu de temps est incompréhensible. Selon plusieurs participants, la loi renforce effectivement la sécurité. Ceux-ci contestent également l'existence de la solution par secteur d'activités citée par le Conseil fédéral. D'autres font observer que l'allègement obtenu grâce à la mesure est relativement modeste par rapport aux risques encourus.

Arguments en faveur de la mesure

La loi entraîne une charge administrative excessive, en particulier pour les petits prestataires, et ne renforce pas la sécurité.

2.2.25 Mesures ayant une incidence sur les recettes

M25	Allègement 2019 (en mio)	Destinataires		Autres avis	
		Pour	Contre	Pour	Contre
Ensemble de la mesure	4,0	Travail.Suisse	USAM	Transfair	
Service civil: contributions des établissements d'affectation	0,7				Alliance-Environnement, ATE, mountain wilderness
Taxes du contrôle des métaux précieux	1,0				
Emoluments en matière de surveillance de la correspondance par télécommunication	0,8		CdC, AG, BL, VS		
OGD / MétéoSuisse	-		CdC PS		SMA

Arguments contre la mesure

- **Service civil: contributions des établissements d'affectation**

Même si le relèvement est relativement modéré, il faut veiller à ce que de telles hausses n'entraînent pas la fourniture des prestations.

- **Taxes du contrôle des métaux précieux**

Le relèvement de 5 % des taxes à verser aux autorités de contrôle n'est pas plausible ni justifié au regard du renchérissement négatif. Par ailleurs, pour ce qui est du programme de surveillance de la correspondance par poste et télécommunication, il faut clarifier préalablement la participation de la Confédération et des cantons aux coûts ou envisager éventuellement des taxes forfaitaires.

- **MétéoSuisse: abandon du projet de libre accès aux données publiques (Open Government Data, OGD)**

La mesure est en contradiction avec la stratégie 2014-2018 en matière de libre accès aux données publiques adoptée par le Conseil fédéral. La libération des données publiques détenues par les autorités est importante pour l'innovation et la croissance économique.

- **Remarques générales**

La mesure est en contradiction avec le principe fondamental du programme de stabilisation, d'après lequel il ne faut pas augmenter les recettes, mais réduire les dépenses.

3 Annexe: liste des participants à la consultation et abréviations

Cantons

Conférence des gouvernements cantonaux	CdC
Argovie	AG
Appenzell Rhodes-Extérieures	AR
Berne	BE
Bâle-Campagne	BL
Bâle-Ville	BS
Fribourg	FR
Genève	GE
Glaris	GL
Grisons	GR
Jura	JU
Lucerne	LU
Neuchâtel	NE
Nidwald	NW
Obwald	OW
Saint-Gall	SG
Schaffhouse	SH
Soleure	SO
Schwyz	SZ
Thurgovie	TG
Tessin	TI
Uri	UR
Vaud	VD
Valais	VS
Zoug	ZG
Zurich	ZH

Partis politiques

Parti Bourgeois-Démocratique	PBD
Parti démocrate-chrétien	PDC
Parti des Vert'libéraux	PVL
Parti écologiste suisse	PES
Parti socialiste suisse	PS
PLR. Les Libéraux-Radicaux	PLR
Union démocratique du centre	UDC

Associations faitières des communes, des villes et des régions de montagne

Association des communes suisses	ACS
Groupement suisse pour les régions de montagne	SAB
Union des villes suisses	UVS

Associations faitières de l'économie

economiesuisse	economiesuisse
Société des employés de commerce	SEC
Union suisse des paysans	USP
Union suisse des arts et métiers	USAM
Union syndicale suisse	USS
Travail Suisse	Travail.Suisse

Milieus et organisations intéressés

Académies suisses des sciences	
AG Berggebiet c/o Solidaritätsfonds Luzerner Bergbevölkerung	AG Berggebiet
Agence Télégraphique Suisse	ATS
Alliance-Environnement	
Amicale'92	
Arbeitsgemeinschaft für eine wirksame und friedenssichernde Milizarmee	AWM
Association d'Anciens Militaires et de Militaires incorporés de l'Armée Suisse	Pro Militia
Association de branche nationale des institutions pour personnes avec handicap	INSOS
Association de l'Industrie Laitière Suisse	VMI
Association des cadres de la Confédération	ACC
Association des centres collecteurs collectifs de céréales de Suisse	ACCCS
Association du personnel de la Confédération	APC
Association fribourgeoise action et accompagnement psychiatrique	afaap
Association suisse d'éducation physique à l'école	ASEP
Association suisse des accompagnateurs en montagne	ASAM
Association suisse des Amis des Ânes	SIGEF
Association Suisse des Guides de Montagne	
Association suisse des produits régionaux	VSR
Association suisse des professeurs d'escalade	SKLV
Association Suisse des professions et des écoles de sport de neige	ASPE
Association suisse des transports routiers	ASTAG
Association suisse pour l'échange de personnes dans la coopération au développement	Unité

Association transports et environnement	ATE
AVIA Luftwaffe	
Bäuerinnenverband Nidwalden	
Bauernverband Obwalden	BV OW
Bauernverband Uri	
Bauernvereinigung des Kantons Schwyz	BVSZ
Berner Bergführerverband	
Bernischer Pferdezuchtverband	BPZV
Bündner Bauernverband	BBV
Bureau de prévention des accidents	BPA
Caisse fédérale de pensions PUBLICA	Publica
Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accident	CNA
CardioVascSuisse	
Cargo Forum Schweiz	
Caritas	
Cautionnement romand	
CCI Sud Alsace Mulhouse	
Centre Patronal	CP
Chambre Jurassienne d'Agriculture	CJA
Chambre Valaisanne d'Agriculture	CVA
Chambres de commerce de Suisse latine	
Chance Suisse	
Chance Suisse Cercle de travail pour les questions de sécurité	
Club Alpin Suisse	CAS
CoalitionEducation	
Commission fédérale des migrations	CFM
Communauté d'intérêt du commerce de détail suisse	CI CDS
Communauté d'Agglomération des Trois Frontières	
Communauté de négociation du personnel de la Confédération	CNPC
Conférence des caisses cantonales de compensation	
Conférence des Chefs de Département de l'Économie publique de Suisse occidentale	CDEP-SO
Conférence suisse des institutions d'action sociale	CSIAS
Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne	caf
Conseil des EPF	
Conseil suisse des activités de jeunesse	CSAJ
Coordination politique des addictions	CPA
Croix-Rouge suisse	CRS
CVP Kanton Bern	
Déclaration de Berne	DB
Décroissance Bern	
Die Schweizer Maschinen-, Elektro und Metall-Industrie	SWISSMEM
Fachverband Erleben und Bildung in der Natur	ERBINAT
Fédération d'élevage du cheval de sport CH	FECH
Fédération des Architectes Suisses	FAS
Fédération des Églises protestantes de Suisse	FEPS
Fédération des Entreprises Romandes	FER
Fédération des meuniers suisses	FMS

Fédération routière suisse (FRS)	Routesuisse
Fédération suisse des organisations d'Élevage Chevalin	FSEC
Fédération suisse des producteurs de céréales	FSPC
Fédération suisse des vigneron	FSV
Fédération suisse du tourisme	FST
Fédération vaudoise de coopération	FEDEVACO
Femmes PDC Suisse	
Fondation Reinhardt - von Graffenried	
Fonds National Suisse de la recherche scientifique	FNS
Forum de politique étrangère	foraus
Forum du bilinguisme	
Forum Helveticum	
Gemeinde Spiez	
Gewerbeverband Basel-Stadt	
Groupe d'accueil et d'action psychiatrique	graap
Grünes Bündnis Bern	
Guatemalanetz Bern	
Handelskammer beider Basel	
Helvetas	
hotelleriesuisse - Swiss Hotel Association	hotelleriesuisse
Inclusion Handicap	
Industrie- und Handelskammer Schwarzwald-Baar-Heuberg	IHK
Innovation deuxième pilier	IZS
Internationale Bodensee Konferenz	IBK
Interpharma	
Jeunes agriculteurs	
Jeunes PBD	
Jeunes vert-e-s	
Jeunesse socialiste Suisse	JSS
Jungwacht Blauring	
Keystone	
Konsumentenschutz	
Koordination der Personalkommissionen in der Bundesverwaltung	PEKOKO
Les organisations de personnes avec handicap	agile.ch
Luzerner Bäuerinnen- und Bauernverband	LBV
mountain wilderness	
Mouvement Scout de Suisse	
NGO-Allianz Ernährung, Bewegung, Körpergewicht	NGO-Allianz
Offiziersgesellschaft des Kantons Zürich	KOGZH
Organisation des Suisses de l'étranger	OSE
Ostschweizer Regierungskonferenz	ORK
Parti socialiste du canton de Berne	
Pro Velo Suisse	
Producteurs suisses de lait	PSL
Prométerre	
Promotion Santé Suisse	
Protection de l'enfance Suisse	

Rechercheprison.suisse	Gefo.ch
Reflexion Peru	
Région capitale suisse	
Regionalkonferenz Bern Mittelland	
Remontées Mécaniques Suisses	
Safety in Adventures	
Santé publique Suisse	
Schweizerische Konferenz der Integrationsdelegierten	
scienceindustries Switzerland	
Shagya-Araberverband der Schweiz	SAVS
Société des employés de commerce	SEC
Société suisse des ingénieurs et des architectes	SIA
Société Suisse des Officiers	SSO
Société Suisse des Officiers de l'artillerie	SSOART
Solidar Suisse	
Solidar Suisse, Œuvre suisse d'entraide ouvrière	OSEO
Solothurnischer Bauernverband	SOBV
SP Bern-Mittelland	
SP Stadt Bern	
Spedlogswiss	
Stadt Bern	
Swiss Beef	
Swiss Canoe	
swiss olympic	
Swiss Outdoor Association	SOA
Swiss Shippers' Council	
Swiss Snowsports	
Swiss Textiles	
Swiss Wine	
swissaid	
swisscontact	
SwissPersona	
swissuniversities	
Syndicat du personnel de la douane et des gardes-frontière	garanto
Syndicat suisse des services publics	SSP
transfair	
TSM Treuhand GmbH	TSM
Union der Schülerorganisationen CH/FL	uso
Union des étudiant-e-s de Suisse	UNES
Union Professionnelle Suisse de la Viande	UPSV
Union suisse des paysannes et des femmes rurales	USPF
Vache Mère Suisse	
Verband Schweizer Medien	
Verband Schweizerischer Meteo Anbieter	SMA
Verein «Das Beste der Region»	
Vereinigung Schweiz Cuba, Sektion Bern	
Ville de Lausanne	

WeitWandern
Zentralschweizer Bauernbund

ZBB